

ASSURANCE AMATEUR

BULLETIN D'ADHESION

Cette assurance ne couvre que les risques des amateurs qui participent à des jeux taurins déclarés à la FFCL, en aucun cas elle ne vous dispense de votre assurance de responsabilité civile d'organisateur. Nous vous conseillons d'en informer votre assureur habituel. Elle ne concerne que les courses landaises, se déroulant dans des arènes homologuées ou des arènes en grilles homologuées.

Je soussigné, Madame, Monsieur,.....
 Président(e) de l'Association
 de.....

TARIFS : VOIR AU VERSO

Dates et heures	LIEU	Ganaderos/Chef de cuadrilla	Responsable Course	Montant de la cotisation

A..... le..... 2008

Prière de retourner le présent bulletin à :
F.F.C.L B.P. 201
40282 SAINT PIERRE DU MONT
accompagné d'un chèque ou CCP à l'ordre de FFCL
sans autre indication

Signature :

Si notre organisation vous intéresse, retournez ce bulletin, accompagné de votre règlement **UN MOIS avant la date de votre course.**

Prière de retourner le présent bulletin en COCHANT L'OPTION ÉTENDUE à :

OPTION 2 OPTION 3 OPTION 4 OPTION 5

ASSURANCE AMATEUR

GARANTIES	OPTION 2	OPTION 3	OPTION 4	OPTION 5
DÉCÈS	6 097.96 €	15 244.90 €	18293.88 €	21342.86
INVALIDITÉ PERMANANTE ET TOTALE	12 195.92 €	30 489.80 €	36587.76 €	42685.72
INDEMNITÉ JOURNALIÈRE AVEC FRANCHISE 10 JOURS	9.15 €	22.87 €	27.42	31.99
FRAIS MÉDICAUX AVEC EXTENSION PROTHÈSES DENTAIRES	1 524.49 €	1 524.49 €	1524.49	1524.49
PRIME INTERVACHE	219.37 €	548.36 €	658.02 €	767.69 €
PRIME ENCIERRO	329.14 €	822.61 €	987.30 €	1151.82 €

IMPORTANT

Votre association est l'organisatrice d'une course landaise ou d'un spectacle taurin.

Elle doit à ce titre avoir souscrit, auprès d'un Assureur, une police de RESPONSABILITÉ CIVILE.

Nous vous conseillons de vérifier que votre contrat précise clairement la nature du spectacle, que les plafonds de garanties soient suffisants, que les dommages aux biens ou immeubles confiés soient également garantis (en cas d'incendie notamment).

Nous vous rappelons que votre Responsabilité Civile ne couvre en aucun cas les dommages matériels ou corporels dont pourraient être victimes les intervenants dans l'arène (toreros ou amateurs).

Les Toreros, titulaires d'une licence assurance en cours de validité, délivrées par la FFCL, sont garantis par AVIVA et par la MUTUELLE DES TOREROS.

En revanche, il est important de rappeler aux amateurs, par l'intermédiaire du speaker, que leur intervention dans l'arène est à leurs risques et périls. Vous devez indiquer clairement que seulement leurs garanties personnelles peuvent réparer leur préjudice.

Nous avons cependant négocié des garanties contractuelles auprès de notre assureur en faveur des amateurs.

Nous ne pouvons que vous conseiller de souscrire à l'une des 4 options exposées ou une garantie similaire auprès de votre assureur habituel.

Nous vous recommandons cependant de ne jamais faire état de ce contrat pour inciter les amateurs à descendre dans l'arène.